

Informations Rapides



14 avril 2011 - n° 96 CONJONCTURE

Principaux indicateurs

■ Indice de référence des loyers - Premier trimestre 2011

**Au premier trimestre 2011,
l'indice de référence des loyers augmente de 1,60 % sur un an**

Au premier trimestre 2011, l'indice de référence des loyers atteint 119,69. Sur un an, il augmente de 1,60 %.

Évolution annuelle de l'indice de référence intervenant dans la révision des loyers d'habitation, au 1^{er} trimestre 2011 :	+ 1,60 %
---	-----------------

Indice de référence des loyers

référence 100 au 4^e trimestre 1998

	En niveau	Évolution annuelle (T/T-4) en %
2008 T1	115,12	+ 1,81
2008 T2	116,07	+ 2,38
2008 T3	117,03	+ 2,95
2008 T4	117,54	+ 2,83
2009 T1	117,70	+ 2,24
2009 T2	117,59	+ 1,31
2009 T3	117,41	+ 0,32
2009 T4	117,47	- 0,06
2010 T1	117,81	+ 0,09
2010 T2	118,26	+ 0,57
2010 T3	118,70	+ 1,10
2010 T4	119,17	+ 1,45
2011 T1	119,69	+ 1,60
2011 T2		
2011 T3		
2011 T4		

Rappel : les séries sont disponibles sur le site de l'Insee.
Source : Insee

Variations annuelles de l'indice de référence des loyers

Évolution annuelle en %



Source : Insee

Pour en savoir plus :

Méthodologie

L'article 9 de la loi n° 2008-111 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat a modifié l'indice de référence des loyers créé par l'article 35 de la loi 2005-841 du 26 juillet 2005. Le nouvel indice correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation hors tabac et hors loyers.

Cet indice est calculé sur une référence 100 au quatrième trimestre de 1998.

Le calcul est effectué sur la série non arrondie de l'indice des prix à la consommation hors tabac et hors loyers.

L'évolution de l'indice de référence des loyers est arrondie à deux décimales.

- Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées...) sont disponibles sur la page HTML de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=11&type=1>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : le 13 juillet 2011 à 8h45